

# L'AÉRODROME : VOLS SANS TURBULENCES

**D**evenue gestionnaire de l'aérodrome en 2007, Chartres métropole s'est d'abord employée à limiter les nuisances sonores de l'équipement pour les riverains et à lancer des études pour son déplacement. Avant, faute de solutions, de se doter d'une toute nouvelle plate-forme et d'en faire un atout pour son développement économique et la vie associative.

## Un transfert réglementaire

Promulguée le 13 août 2004, la Loi relative aux Libertés et Responsabilités Locales prévoit que « *l'aménagement, l'entretien et la gestion des aérodromes et hélistations civiles appartenant à l'État (...) seront transférés aux Collectivités Territoriales au plus tard le 1<sup>er</sup> janvier 2007.* »

À défaut de candidature déposée avant le 1<sup>er</sup> juillet 2006, il appartiendra au représentant de l'État de désigner l'attributaire du transfert.

Compte-tenu de l'importance de l'aérodrome et de son positionnement dans l'agglomération, le Conseil Communautaire de Chartres métropole se porte candidat, par délibération du 16 juin 2005.

Le 1<sup>er</sup> janvier 2007, Chartres métropole devient propriétaire de 53 hectares de terrains et bâtiments au nord-est de Chartres, comprenant l'aérodrome.

## Premier objectif : limiter le bruit

Alerté par les riverains du secteur, Jean-Pierre Gorges s'engage à limiter les nuisances sonores pour la population. Très vite, des mesures sont prises : modification du circuit de vol pour éviter au maximum les zones urbanisées, contrôle des règles de vol et application d'une taxe d'atterrissage pour les visiteurs occasionnels, soutien financier aux clubs de l'aérodrome pour les aider à équiper leurs avions de silencieux et à acheter un treuil de lancement pour les planneurs en remplacement des avions-remorqueurs...

Autant de décisions prises en concertation avec les associations utilisatrices de l'aérodrome (aéroclub, club de vol à voile...).





## DES CLUBS DE HAUT VOL !

Cinq clubs dynamiques animent l'aérodrome, réunissant plusieurs dizaines de licenciés :

- l'aéroclub de Chartres ;
- le centre de Vol à Voile ;
- l'association Chartraine des Constructeurs Amateurs d'Aéronefs ;
- l'association des Dézing'Eure ;
- le club d'Aéromodélisme de Chartres.



## Déplacement : c'est dans l'air...

Parallèlement, Chartres métropole lance en 2008 des études pour déplacer l'aérodrome dans un rayon de 15 kilomètres, comme le prévoit son Schéma de cohérence territoriale (SCoT). Un groupe de travail, composé d'élus du bassin de vie chartrain (Chartres métropole, communautés de communes alentour...) et d'utilisateurs de l'aérodrome (association des usagers de l'aérodrome, aéro-club, centre de vol à voile) planche sur le sujet, en étroite collaboration avec la Direction générale de l'aviation civile.

Mais les différentes pistes n'aboutissent pas.

## Changement de cap !

En 2010, la décision est donc prise de conserver l'aérodrome à sa place, et d'en faire un atout pour le territoire, son attractivité, son développement économique (aviation d'affaires...) et son tissu associatif, plutôt qu'une contrainte.

L'objectif est de déplacer les hangars de l'autre côté du terrain d'aviation, avec toujours comme priorité la réduction des nuisances pour les riverains.

Le projet décolle après un gros travail de concertation avec les pilotes et clubs installés. Chartres métropole investit 8 millions d'euros.

Les anciens hangars en tôle laissent place à un équipement moderne et fonctionnel, que les architectes subliment avec des bâtiments posés tels des ailes d'avions gigantesques.

Outre les hangars, 1 500 m<sup>2</sup> de lieux de vie permettent désormais aux activités associatives regroupées sur la plate-forme de se rencontrer, d'échanger, de partager des moments, de créer des synergies entre elles... Bref, un bel écrin pour réunir la grande famille de l'aéronautique, tous secteurs confondus : pilotes d'avions et instructeurs, constructeurs amateurs, licenciés des clubs, jeunes en stage ou en formation...

Le nouvel aérodrome est inauguré en septembre 2007.



## MEETING AÉRIEN : LES YEUX DANS LES CIEUX...

Un ciel bleu azur, une température extérieure de 24 degrés, un vent inexistant... Toutes les conditions étaient réunies pour un vol sans encombre. Le 24 septembre 2023, l'aérodrome de Chartres métropole a accueilli un meeting aérien exceptionnel, sous l'égide de l'Aéroclub de France et de l'Aéroclub de Chartres Métropole, avec le soutien de Chartres métropole.

Sublime, extraordinaire... Les superlatifs n'ont pas manqué pour décrire ce rendez-vous, qui a marqué les quelque 70 000 (!) spectateurs, passionnés et curieux, toutes générations confondues, qui se sont posés sur le site de l'aérodrome et aux alentours pour admirer le spectacle.

Bonne nouvelle : le meeting aérien revient cette année, le 21 septembre 2025.

